

Traduction non officielle, le texte en anglais étant seul faisant autorité

Introduction

1. Le requérant, assistant informaticien à la classe G-6 au Bureau des affaires de gouvernance du Programme des Nations Unies pour l'environnement, titulaire d'un engagement à titre permanent et basé à Nairobi, conteste la décision de l'Organisation relative au reclassement de son poste.

Rappel de la procédure

2. Le 17 novembre 2022, le requérant a introduit la requête visée au paragraphe 1

Affaire n° : UNDT/NBI/2022/115

Jugement n° : UNDT/2023/014

